

Calendrier des inscriptions au lycée Louis Armand de Nogent-sur-Marne Rentrée 2023

Pour les établissements du secteur, les dossiers d'inscription auront été préalablement remis à vos établissements d'origine pour remise en main propre. Pour les élèves hors secteur, vous pourrez retirer un dossier d'inscription dès mercredi 28/06 au lycée Louis Armand.

Merci de vous munir du dossier d'inscription et des justificatifs demandés avant de venir sur les créneaux suivants :

Mercredi 28 juin 2023 de 13h00 à 18h00

- Inscription des élèves en 2nd générale et technologique (2GT).
- Inscription des élèves en 1^{ère} technologique « Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable » (1STI2D).

Jeudi 29 juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

- Inscription des élèves en 2nd professionnelle « Métiers des Transitions Numérique et Énergétique » (2MTNE) et « Modélisation et Prototypage 3D » (2MP3D)

Vendredi 30 juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

- Inscription des élèves dont les responsables légaux n'ont pas pu se déplacer au lycée les deux jours précédents.

**/ ! \ Attention / ! **

Au-delà du 30 juin 2023, les places des élèves affectés au lycée mais qui ne sont pas venus s'inscrire seront déclarées vacantes auprès de l'Inspection académique afin d'être réattribués à d'autres élèves en attente d'affectation.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR TOUT NIVEAU

- L'avis d'affectation dans l'établissement,
- La fiche secrétariat (fournie),
- La fiche pédagogique (fournie),
- La copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, titre de séjour),
- La copie de la carte vitale ou de l'attestation de la sécurité sociale de l'élève,
- Trois photos d'identité, dont deux sont à coller ou àagrafer sur les documents du dossier d'inscription,
- La copie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou du recensement pour les élèves de 16 ans et plus (recensement obligatoire dès l'âge de 16 ans), ou la copie de l'attestation de participation au Service National Universel (SNU),
- Le justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer ou téléphone fixe),

- Un extrait du jugement en cas de situation familiale particulière, mentionnant la garde de l'enfant mineur et les noms des responsables légaux,
- La fiche d'urgence (obligatoire), la fiche de renseignements médicaux (si nécessaire) (fournies),
- La copie des trois bulletins de l'année scolaire 2022/2023,
- La fiche d'inscription à la demi-pension (fournie),

PIÈCES FACULTATIVES POUR TOUT NIVEAU

- Bulletin d'adhésion facultative à la Maison des lycéens (MDL) : chèque de 10 € à l'ordre de la « MDL du lycée Louis Armand » à remettre à l'inscription,
- Don à l'Association sportive (AS) : chèque de 5 € à l'ordre de « l'Association sportive du lycée Louis Armand » à remettre à l'inscription. Attention, le don ne vaut pas adhésion. L'adhésion d'un montant de 25 € se fait en septembre.
- Bulletin d'inscription à la Classe Défense Sécurité Globale pour les 2nd professionnelle, volontaires et motivés par le parcours citoyen.